



Demande de subside dans le cadre du projet « Green Events »

Données de l'organisateur

Nom de l'organisateur : _____

Type et forme juridique de l'organisateur : _____
(association, entente, commune, Asbl, etc.)

Siège social de l'organisateur : _____

N° TVA de l'organisateur : _____

Le cas échéant, n° de matricule de l'organisateur (à demander auprès de guichet.lu, tél. 247-82000) :

Personne de contact

Nom : _____

Fonction : _____

N° de téléphone : _____

E-mail : _____

Données de l'événement

Nom de l'événement : _____

Type d'événement : _____

Date(s) de l'événement : _____

Date(s) de l'accompagnement par l'Oekozer Pafendall ou la SuperDrecksKëscht :

Coordonnées bancaires

N° de compte de l'organisateur (IBAN) : _____

Titulaire du compte : _____

Documents à joindre

- Copie de la check-list « Green Events » y compris le feedback de l'événement
- Copie de la charte « Green Events »
- Note de frais des coûts totaux liés à la mise en œuvre des mesures facultatives (cf. modèle)
- Copies des factures

Le dossier y compris les pièces jointes doit être envoyé

Par courrier au :

Ministère de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable
À l'attention de M. Gilles Schreiner
B.P. L-2918 Luxembourg

Par e-mail à :

M. Gilles Schreiner
du Climat et du Développement durable
greenevents@mev.etat.lu

Calcul des subsides

- **1.500 €** pour l'obtention du logo Green Events
- Jusqu'à **25% des frais causés**, sans dépasser le montant de **1.000 €**, pour la mise en œuvre des mesures facultatives suivantes et sur présentation des factures afférentes :
 - Critère 6 : Impression sur papier recyclé/écolabellisé
 - Critère 8 : Impression de bannières, bâches et roll-ups sans PVC
 - Critère 14 : Décoration (plantes, guirlandes, décoration de table, etc.) faite à partir de matériaux naturels et/ou réutilisables
 - Critère 19 : Mise en place des navettes pendant l'événement
 - Critère 31 & 32: Location de vaisselle réutilisable (alimentation et boissons)
 - Critère 39 : Achat de serviettes en papier recyclé
 - Critère 48 : Installation de toilettes mobiles raccordées à la canalisation (réseau des eaux usées)
 - Critère 49 : Mise à disposition de papier WC éco-labellisé ou en papier recyclé
 - Critère 50 : Mise à disposition d'un savon pour les mains éco-labellisé
 - Critère 51: Utilisation de produits d'entretien éco-labellisés
 - Critère 52 : Eclairage économique (LED, éclairage solaire)

Signature

La signature ci-après certifie la conformité des données fournies

Fait à _____, le _____

Signature

